

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Centre aquatique Desjardins de Granby : le moment est enfin venu de plonger!

Granby, le 12 janvier 2021. – C'est jour de fête aujourd'hui à Granby alors que l'on a inauguré virtuellement le tout nouveau centre aquatique Desjardins de Granby.

C'est avec beaucoup de fierté que le maire de Granby, M. Pascal Bonin a procédé à la coupe de ruban symbolique et a remis aux citoyennes et aux citoyens de la ville leur tout nouveau centre aquatique. « Ce bâtiment est l'un des plus modernes au Québec. C'est un projet qu'on a mûri longtemps afin qu'il réponde aux besoins de la population pour longtemps », a résumé le maire. « Avec ce nouveau centre, c'est la qualité de vie de la population qu'on améliore puisque des gens de tous âges pourront y pratiquer des activités physiques bonnes tant pour le moral que pour la santé. »

VISITE VIRTUELLE

En raison de la pandémie, [nous offrons des visites virtuelles grâce à dix capsules vidéo](#) qui vous présentent les faits saillants du nouveau centre aquatique Desjardins de Granby (CADG). De plus, vous y trouverez également des vidéos d'inauguration de Desjardins, du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada. Finalement, [une vidéo animée par Sophy Chartier](#), membre des Jeunes Ambassadeurs de Granby, présente les aspects écologiques du nouveau CADG qui souhaite obtenir une certification LEED Argent.

FINANCEMENT

La construction de ce nouveau centre a été rendue possible grâce à la participation financière des gouvernements du Canada et du Québec qui ont octroyé une subvention d'environ 20,5 M\$ à la Ville de Granby dans le cadre du programme nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec.

Pour sa part, la Ville a injecté plus de 11 M\$ pour un investissement gouvernemental municipal totalisant près de 31,6 M\$. La municipalité a également bénéficié d'une contribution financière pour le fonctionnement du centre de 500 000 \$ de la part de la Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska.

« Je suis très heureux de souligner l'inauguration du centre aquatique Desjardins de Granby. Le gouvernement fédéral a investi plus de 10 millions de dollars pour répondre aux besoins en matière d'infrastructure récréative et sportive. Ces installations permettront aux nageurs de tous âges et de tous les niveaux de pratiquer des sports aquatiques, de faire de l'exercice et de se divertir. Je suis heureux de savoir que les familles de partout autour vont pouvoir en profiter. Nos félicitations à tous les partenaires pour la réalisation de ce projet d'envergure », mentionne l'honorable Pablo Rodriguez, leader du gouvernement à la Chambre des communes et lieutenant du Québec au nom de l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

De son côté, M. Jacques Laurin, directeur général de la Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska, invite la population granbyenne et de la région à visionner les vidéos réalisées pour l'inauguration virtuelle. « Ces capsules vous donneront un avant-goût des aventures qui vous attendent comme expérience aquatique », précise M. Laurin. « La Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska a investi 500 000 \$ sur une période de dix ans pour ainsi, permettre aux petits et grands de profiter des périodes de bains libres », renchérit le directeur général de la Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska.

UN CENTRE AQUATIQUE ÉCORESPONSABLE

Géothermie, mur-rideau haute performance, toiture réfléchissante ne sont que quelques-unes des mesures écologiques et écoénergétiques intégrées au design de ce projet par le consortium réunissant Favreau Blais associés architectes et Héloïse Thibodeau architecte de même que la firme d'ingénierie CIMA+.

Tout au long de sa conception, ces derniers ont fait preuve d'ingéniosité et ont mis en place plusieurs innovations techniques pour offrir une performance énergétique remarquable, un grand niveau de confort et réduire au maximum les impacts environnementaux.

« Le nouveau centre aquatique représente pour CIMA+ une réalisation phare », a souligné Timothée Lescop, associé et directeur principal chez CIMA+. « La Ville de Granby a confié à notre organisation l'ingénierie des disciplines mécanique, électrique, structure et génie civil, ainsi que l'ensemble des systèmes permettant le fonctionnement des bassins. Le bâtiment, en processus d'obtention de la certification environnementale LEED, a été conçu et réalisé en respectant les plus hautes performances en matière de développement durable. Nous sommes très fiers du résultat obtenu en étroite collaboration avec la Ville de Granby et les professionnels impliqués dans le projet! »

Pour l'architecte Héloïse Thibodeau du Consortium Favreau Blais associés architectes et Héloïse Thibodeau architecte inc. : « La réussite du centre aquatique Desjardins de Granby repose sur

une collaboration remarquable entre un client à l'écoute des besoins de ses citoyennes et ses citoyens et notre équipe de professionnels spécialisés dans la réalisation de ce type d'équipement. Nous avons su répondre, par des solutions créatives et novatrices, aux exigences du programme tout en respectant le budget et les considérations environnementales ciblées par la Ville de Granby. Le nouveau centre aquatique se distingue également par sa grande qualité architecturale, proposant des ambiances intérieures lumineuses et chaleureuses, contribuant au succès indéniable de ce projet. »

Des matériaux durables, en grande partie recyclés et de provenance locale, la réalisation d'importantes économies d'énergie, une consommation d'eau moins élevée, un confort et une qualité de l'air intérieur accrus, font en sorte de placer le nouveau centre aquatique en lice pour l'obtention d'une certification LEED argent, un programme de vérification reconnu de niveau international pour les bâtiments durables et la performance énergétique.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Outre ses trois bassins, dont le plus grand bassin récréatif au Québec de même que son bassin d'entraînement convenant aux athlètes en herbe comme aux plus avancés, le centre aquatique a été pensé et conçu pour répondre aux besoins des personnes amatrices de sports aquatiques.

On y retrouve, par exemple, une corde à Tarzan qui permet de se propulser dans les airs à la manière du roi de la jungle, deux tremplins, un d'un mètre et un autre de trois mètres de même que des structures gonflables et un mur d'escalade, parfaits pour dépenser de l'énergie et s'amuser. On vous réserve d'autres surprises dans les prochains mois.

Le centre aquatique Desjardins de Granby comprend également un bain de vapeur à fragrance d'eucalyptus réservé exclusivement aux adultes. Reconnu pour ses effets bénéfiques, ce bain de vapeur sera un lieu de détente et de relaxation, c'est l'expérience thermale par excellence.

Quant au bassin extérieur, il donne l'illusion d'être dans une station balnéaire familiale avec ses aires de pique-nique dotées notamment de BBQ pour préparer les repas, son entrée de plage, ses jeux d'eau et sa glissoire double.

BAINS LIBRES GRATUITS JUSQU'AU 24 JUIN

Face au contexte actuel de pandémie, c'est à l'unanimité que le conseil municipal de la Ville de Granby a pris la décision d'offrir l'accès gratuit aux bains libres jusqu'au 24 juin. « Rien de mieux que de bouger pour se changer les idées et garder le moral », a souligné le conseiller municipal Stéphane Giard, responsable des activités sportives et de plein air. « Par cette gratuité, nous avons aussi voulu remercier les citoyennes et les citoyens pour leur patience relativement à la réalisation de ce projet. Comme ils vont pouvoir très bientôt le constater, l'attente en valait amplement la peine ».

Toutes les personnes intéressées à visiter le nouveau centre peuvent aussi le faire via les portes ouvertes virtuelles accessibles sur le site cadq.granby.ca alors que plus d'une dizaine de capsules vidéo permettent de découvrir l'ensemble des installations. « Venez bouger et profiter de votre nouveau centre », conclut Pascal Bonin. « Tant nos nouvelles installations que notre personnel qualifié et passionné sont là pour vous faire vivre une expérience rafraîchissante et des plus agréables. »

(30)

Source : Marc Antoine Morin
Division des communications
450 775-5549